

http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=274

FO
FNECFP FO
SNFOLC

Spécial DNB Réunions d'harmonisation

- Actualités - Le SNFOLC dans l'académie de Dijon -



Date de mise en ligne : vendredi 5 juillet 2024

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Spécial DNB Réunions d'harmonisation

Des collègues nous ont alertés après avoir reçu une invitation, pour une réunion d'harmonisation en visio fixée le lundi 8 juillet. Inacceptable !

Nous sommes intervenus de plusieurs façons :

I°) Nous en avons parlé dans notre déclaration lors de la CAPA de titularisation des stagiaires agrégés le 4 juillet, ce qui nous a permis de glisser ce point en **question diverse**. Voici les échanges que nous avons eus à ce sujet :

FO : Vous confirmez que les collègues sont INVITES, c'est ça ? Que risquent-ils s'ils ont une IMPOSSIBILITE de venir, parce qu'ils ont prévu ainsi leurs vacances et parce que cela n'existait pas jusqu'à maintenant ?

Secrétaire Générale : Je vais demander à la DEC qu'elle reprecise les choses. Si ce n'est pas une invitation on vous recontacte, sinon c'est une simple invitation.

IPR : L'inspection avait dit que 2/3 des correcteurs pouvaient suffire, il y a une certaine latitude.

II°) Nous avons insisté en doublant d'une lettre au Recteur :

M. le Recteur, Mme la Secrétaire Générale,

Nous sommes intervenus en CAPA ce matin sur ce point, mais nous insistons au sujet du mail reçu mercredi 3 juillet, à 15h30, invitant les correcteurs à une réunion en visioconférence lundi 08/07 à 9h.

Certes, la réunion d'harmonisation figure bien dans le BO cité, et la session se termine le 11/07 "pour tous les examens".

Toutefois, il n'est nulle part écrit qu'elle doit avoir lieu après la fin de la période scolaire, d'autant plus qu'il n'y a pas de rattrapage immédiat pour cet examen. Les enseignants ne sont pas astreints à une permanence, or cette invitation en est une de fait . Ajoutons que cette demande supplémentaire arrive vraiment tardivement par rapport au calendrier d'organisation des épreuves, et qu'elle est vraiment malvenue, surtout au vu du nombre de copies annoncé et du fonctionnement pesant instauré pour ces deux jours de correction.

Nous demandons que soit bien apportée à tous la précision qu'il ne s'agit pas d'une convocation mais d'une invitation, et que cela ne revêt donc pas un caractère obligatoire.

Cordialement

Annick ALIX

Spécial DNB Réunions d'harmonisation

Notre interprétation est qu'**une invitation ne vaut pas convocation**, et que vous avez la possibilité de ne pas vous connecter, au vu des termes de la lettre et des délais contraints dans lesquels elle vous est parvenue. **Si vous avez des pressions ou des ennuis à ce sujet, [CONTACTEZ-NOUS](#) !**